

COMMUNE DE MAYRINHAC LENTOUR

Compte rendu de la séance du conseil municipal

du jeudi 27 octobre 2016 à 20 h 30

Date convocation : 21/10/2016

Date d'affichage du compte-rendu : 03/11/2016

Membres présents : Michelle BARGUES Didier FAURE Stéphan PELLEFIGUE Jean-Luc BERGOUNIOUX Thierry CHALIE Yves BERGOUGNOUX Francis BIROU Serge BALBARIE Sandra BASTIT Gillian THOMPSON Marco TEIXEIRA Jacquy SIRIEYS Sébastien TEULET

Membres excusés : Thierry CASSAN Annabelle LASSERRE

Secrétaire(s) de la séance : Sandra BASTIT

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2016
- 2/ CC CAUVALDOR : rapport d'activités 2015
- 3/ Agriculture : révision carte nationale des ZSCN
- 4/ Ecobarri :
 - compte-rendu réunion
 - inscription au programme TEPCV
- 5/ Football : plan construction local
- 6/ Questions diverses

1/ APPROBATION PROCES-VERBAL SEANCE PRECEDENTE DU 29 SEPTEMBRE 2016

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2016 qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

Mme le Maire apporte des précisions.

Point 5 : tennis communal - nous avons obtenu 2 000 € de subvention de la Région et 4 000 € du Département.

En ce qui concerne la DETR, cependant, nous ne pourrons pas obtenir d'aide cette fois-ci.

Point 6 : questions diverses

Club de football : pour l'instant, nous ne poursuivons pas l'étude sur un éventuel forage.

Point sur la situation de l'auberge : concernant la liquidation judiciaire, Mme le Maire fait part aux élus que l'audience devant avoir lieu le 06 octobre au tribunal a été repoussée au 20 octobre, le liquidateur a demandé un report accordé pour le 1er décembre.

2/ CC CAUVALDOR : rapport d'activités 2015 - DE_2016_37

Mme le Maire présente le rapport d'activités 2015 transmis par la CC CAUVALDOR.

Les élus ayant eu en leur possession un exemplaire de ce rapport, ont pu engager une discussion sur ce qui a été présenté.

Après en avoir délibéré, les élus, à l'unanimité des membres présents, approuvent ce document comprenant :

- la fiche d'identité de la création de CAUVALDOR

- son fonctionnement
- les finances
- les actions 2015 par thématique
- les ressources humaines

3 / AGRICULTURE : révision carte nationale des ZSCN des ZSCN - DE_2016_38

Considérant la reconnaissance, depuis les années 1970-80, des handicaps naturels présents sur la totalité du territoire départemental, à différents niveaux ;

Considérant les freins majeurs, induits par ces handicaps, pour la rentabilité et la durabilité des exploitations agricoles, rendant impératifs les dispositifs actuels : indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels (ICHN), soutiens spécifiques à l'installation et aux investissements ;

Considérant le chantier de révision des zones défavorisées simples et piémont engagé par le Ministère de l'Agriculture, conformément au règlement européen de Développement Rural de 2013, pour application dès 2018 ;

Considérant la première cartographie des Zones Soumises à Contraintes Naturelles (ZSCN), communiquée par le Ministère le 22 septembre dernier, qui révèle l'exclusion de 111 communes du Lot ;

Considérant l'incidence de ce nouveau classement, à savoir une perte, estimée à ce stade, à 9 Millions d'Euros par an pour notre département,

Considérant l'impact direct pour le revenu de plus d'un millier d'éleveurs lotois, susceptible de menacer à court terme la poursuite de l'activité de leurs exploitations,

Considérant l'impact direct sur les agriculteurs éleveurs de notre commune, concernés par ce nouveau découpage qui les exclurait de la zone Piémont, et les contraindrait à court terme à abandonner leur activité agricole

Le Conseil Municipal :

- **demande** que le Ministère de l'Agriculture prenne en compte les anomalies de la carte des ZSCN du 22 septembre relevées (par la DDT et les Organisations Professionnelles Agricoles), à savoir :
 - les distorsions liées au critère de la production brute standard moyenne par petite région agricole (pour la bouriane et les Vallées du Lot et de la Dordogne),
 - le défaut de continuité territoriale du classement prenant en compte les contraintes de sols, de climat et de pente (notamment en Limargue et en Bouriane),
- **demande** que le zonage final réponde à l'objectif de conforter et pérenniser les exploitations d'élevage et de polyculture – élevage sur l'ensemble des communes du territoire départemental ;
- **demande** que toutes les communes actuellement reconnues en piémont, comme l'est notre commune, préservent à l'issue de ce chantier de révision, une reconnaissance de leurs handicaps particuliers, avec un niveau de soutien distinct ;

Enfin, le Conseil Municipal réaffirme l'enjeu majeur que revêt la reconnaissance au niveau européen des contraintes naturelles affectant le Lot,

- **en termes d'aménagement du territoire,**
- **en termes de support du tissu d'activités économiques de nos communes rurales,**

- en termes de préservation de nos paysages et de gestion de nos milieux naturels.

4/ ECOBARRI

Compte-rendu réunion

La dernière réunion a eu lieu le 20 octobre.

Les parcelles auront une surface comprise entre 700 à 850 m². Cinq lots seront mis à la vente avec emplacement pour abri véhicule.

Mme le Maire fait part aux élus que 3 lots seront mis à disposition de l'investisseur immobilier POLYGONE qui s'engage à construire 3 logements locatifs sociaux selon la typologie "en équerre" proposée. Au terme des 10 ans, possibilité d'acquisition de la maison à Polygone et du terrain à la commune.

Il est proposé qu'un lot soit attribué à une construction individuelle, situé à l'entrée du site. Il a été proposé qu'il soit également porté par Polygone. Il est émis l'idée qu'il puisse s'agir d'un lot en Prêt Social Location Accession (PSLA).

L'entrée de l'écobarri se fera côté route du Cayrel.

Inscription au programme TEPCV - DE_2016_39

Mme le Maire rappelle aux élus l'avancement de notre projet d'écobarri. La tranche conditionnelle va démarrer et l'aménagement paysager sera étudié.

Dans ce cadre, nous pouvons prétendre à des aides obtenues par le biais du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

A la demande de Mme Le Maire, les élus, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- sollicitent l'inscription du projet Ecobarri au programme Territoire à Energie Positive pour Croissance Verte (TEPCV) obtenu par le PNR des Causses du Quercy,
- s'engagent à réaliser les travaux liés à la réalisation de l'Ecobarri.

5/ FOOTBALL : plan construction local

Mme le Maire présente aux élus le plan du local de rangement de 5 x 6 m fait par Mr Larrauffie, architecte. Ce bâtiment sera situé à 2 m des vestiaires. Les élus donnent l'accord pour déposer le permis de construire. Mme le Maire précise que le plan a été validé par les membres du club de football.

6/ QUESTIONS DIVERSES

Commission voirie

Décisions prises récemment lors d'une réunion :

Le Cayrel :

- placer 2 panneaux " interdiction largeur à > à 2.30 m" au croisement du Cayrel,

Chemin des Pièces du Comte

Devis à demander aux entreprises Lamouroux - Thamié et Roumieux pour arracher les arbres dans le chemin, pousser les murs, décaisser et faire un apport de brut de carrière ainsi qu'un passage casseuse dans la descente de ce chemin et du retour.

Ce chemin sera à empierrer sur une largeur de 3.50 m.

Didier et Mathieu FAURE donneront du terrain sous forme d'abandon perpétuel. Le géomètre sera pris en charge par la commune car ce chemin pourra également être utilisé par les membres du GAEC du Mas de Marty qui exploitent des parcelles qui seront desservies.

Champ du Garrit

Demander à Mr Dumont une déclaration d'abandon au profit de la commune des parcelles AR 259 et 263, langues de parcelles situées en bordure de la voie communale.

Salle des fêtes

Mme le Maire informe les élus qu'elle a racheté des pichets - plats creux - louches, matériels manquants ou égarés pour rééquiper la salle des fêtes.

Station d'épuration

Mme le Maire souligne que la subvention de performance épuratoire allouée par l'Agence Adour Garonne basée sur une somme de 2 837 € nous a été versée à raison de 3 971 €. La bonne tenue de la station, des relevés hebdomadaires et du carnet tenu par Antoine nous permet de percevoir une aide supérieure au forfait de base.

Une redevance de 10% n'a pas été versée à cause de présence de graisse. Nous pensons que ces graisses doivent provenir de la salle des fêtes.

Voir pour placer un bac à graisse à la salle des fêtes.

Camion communal

Le contrôle technique vient d'être réalisé et il nous faudra penser à changer ce véhicule. Nous sommes à la veille d'importantes réparations, ce camion ayant 27 ans. Nous l'avons acheté en 1999 et il ne devrait pas pouvoir passer un nouveau contrôle technique dans 2 ans.

Commémoration du 11 novembre

Elle aura lieu à 11 h 45 suivi d'un apéritif à la salle des fêtes.

Passage camion épicerie

Thierry Chalié rapporte aux élus que 3 habitants de la commune lui ont récemment demandé s'il serait possible qu'un épicier ambulancier s'arrête dans la commune, ceci dans l'attente d'une prochaine réouverture de notre commerce.

Nous allons nous renseigner.

Marché de Noël

Stéphan Pellefigue rend compte aux élus d'une réunion ayant eu lieu lundi dernier concernant les préparatifs de notre second marché de Noël.

Le toiture du barnum sera réalisée par Laurent Malbec.

L'élue responsable est soucieuse pour le montage des chalets car le manque de "main d'oeuvre" se fait ressentir.

Voir peut-être pour l'année prochaine la confection de chalets plus légers pour éviter la manutention (charger à Puybrun- décharger - monter et idem pour les ramener).

Nous aurons neuf exposants des métiers de la bouche et dernièrement se sont inscrits : un viticulteur des Côteaux du Quercy - un ostréiculteur pour le samedi et un héliculteur sera présent le dimanche.

Francis Birou s'offre pour faire une vingtaine de Kgs de pain. Des plateaux repas seront servis.

Des crêpes et gâteaux seront réalisés et vendus par l'association des parents d'élèves.

La décoration de ce marché sera confectionnée par quelques personnes bénévoles dirigées par Mme Mazarguil. Il faut d'ores et déjà prévenir Laurent Bouat pour l'électrification des chalets et commander 30 sapins pour la décoration qui seront à récupérer le lundi 12 décembre.

Mr Pellefigue rappelle aux élus les dates de la récupération des chalets et de leur montage le week end des 10 et 11 décembre.

Commission bâtiments

Elle se réunira pour le projet du presbytère le 10 novembre à 10 h 30 avec le bureau d'études.

Prochaines réunions du Conseil

- le jeudi 24 novembre à 20 H 30 (S. Pellefigue et Sandra Bastit s'excusent pour leur absence à cette date).
- le vendredi 16 décembre à 19 h suivi du repas de Noël.

Fin de séance.